

# Isère amont

Aménagement de l'Isère entre Grenoble et Pontcharra

LETTRE N°4

juin 2013



Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère

EDITORIAL

TOUT ARRIVE



Le nombre de chantiers initiés ces 6 derniers mois est impressionnant. Entre Saint-Ismier et Grenoble, ils concernent surtout la rive droite mais, dès 2014, ils s'étendront en rive gauche pour former à terme un système de protection cohérent. Afin de préparer cette échéance, le Symbhi poursuit la passation de nouveaux appels d'offres et les démarches concernant les futures tranches de travaux entre Pontcharra et Saint-Ismier en vue d'obtenir rapidement un plan de financement de l'Etat.

**Robert Veyret**  
Président du Symbhi et vice-président du Conseil général, chargé des politiques de l'eau

## Toute l'actualité du projet

DEPUIS FÉVRIER 2013, LES TRAVAUX ONT BIEN PROGRESSÉ DANS LE LIT DE L'ISÈRE, SUR LES ENDIGUEMENTS ET DANS LA PLAINE ALLUVIALE.



Vue aérienne des travaux de pose d'enrochements sur la commune de Meylan, entre la base vie Paquet et le plan d'eau de la Taillat.

L'hiver étant propice aux basses eaux, le curage de l'important banc de l'île Verte à Grenoble a pu être mené à terme malgré des perturbations abondantes et grâce à un aménagement des cadences de travail. Celui de la plage de dépôt aval est terminé mais les travaux ne seront achevés que l'hiver prochain sur la plage amont. Plusieurs tronçons de digues ont également été protégés par parois étanches ou par enrochements du pied de berge. Les débits de l'Isère étant désormais plus élevés, l'installation de gabions<sup>(1)</sup> sur leur partie haute se poursuivra jusqu'à l'été. Durant ce premier semestre, d'autres chantiers à vocation envi-

ronnementale ont également démarré, notamment la nouvelle digue créée en arrière de la forêt alluviale du Bois Français, la renaturation du bras mort de Meylan et celle des étangs des Iles et de La Taillat. Dans la plaine alluviale, des merlons de protection sont érigés un peu partout : ils constitueront à terme les limites des champs d'inondation contrôlée. Enfin, l'équipement de la station de relevage de Cheminade sera achevé en septembre et l'aménagement des 8 confluences et des 2 seuils situés entre Pontcharra et Grenoble se poursuivra jusqu'à fin 2013.

(1) Casiers en grillage remplis de cailloux, mis en place pour stabiliser les digues et lutter contre l'érosion.

### Les partenaires financiers du Symbhi



### Regards croisés

Deux communications scientifiques relatives au projet Isère amont ont été présentées lors du colloque national « Dignes maritimes et fluviales de protection contre les submersions » à Aix-en-Provence en juin 2013. Elles portent sur les déversoirs et le confortement par parois étanches de la digue du domaine universitaire. Organisé par l'IRSTEA (1) et parrainé par le MEDDE (2) et le CFBR (3), ce colloque s'adresse aux maîtres d'ouvrages, gestionnaires, concepteurs, constructeurs, cher-

cheurs, services de contrôle et organismes financeurs agissant pour la sûreté des digues. Il permettra de mettre en lumière les travaux actuellement exécutés en Isère.

(1) Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture

(2) Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie

(3) Comité Français des Barrages Réservoirs



Le comité consultatif, qui regroupe tous les partenaires du projet, en réunion le 30 janvier dernier avec Robert Veyret, Président du Symbhi.

## Le point sur le budget 2013

- **En 2012**, 12 lots de travaux sur les 21 prévus ont été attribués pour un total de 16,65 millions d'euros. Le montant des travaux réalisés s'est élevé à 5 millions d'euros.
- **Pour la tranche 1**, le montant du budget voté en janvier 2013 était de 12,9 millions d'euros. Étaient également provisionnées 1,1 million d'euros pour la maîtrise d'œuvre, la rémunération du

mandataire ainsi que le reliquat des acquisitions et des prestations foncières.

- **Le 3 juin 2013**, un budget supplémentaire de 1,7 million d'euros a été voté pour anticiper certains travaux. Utilisant des excédents 2012, aucune contribution ne sera demandée aux collectivités locales.

## Les tranches 2 et 3 approuvées

- **Le Conseil Syndical a approuvé le dossier de Projet des tranches 2 et 3**, celles relatives au secteur Pontcharra/Saint-Ismier. Le programme des aménagements n'est pas modifié mais il intègre des adaptations comme le décalage des aménagements piscicoles en tranche 1.
- **Conforme à celle faite au stade avant-projet**, l'estimation budgétaire actuelle pour ces tranches 2 et 3 est de 61,3 millions d'euros (valeur 2012).
- **Afin que le PAPI** (Programmes d'Actions de Prévention contre les Inondations) soit labellisé par l'Etat au plus tard en septembre 2014, le Symbhi lance dès 2013 deux nouvelles études in-

dispensables : l'étude de danger qui sera cofinancée par l'AD Isère Drac Romanche et l'évaluation socio-économique des aménagements envisagés.

- **Rappel** : outil de contractualisation entre l'Etat et les collectivités, le dispositif PAPI permet de mettre en œuvre une politique globale à l'échelle d'un bassin de risque. Synonyme de garanties qualitatives, cette labellisation est nécessaire pour bénéficier des financements de l'Etat.



### VISITES DE CHANTIER

#### • 20 janvier

· Visite de chantiers communaux avec Marie-Christine Tardy, maire de Meylan.

#### • 18 mars

· Une quinzaine de personnes de l'IRSTEA reçues sur le chantier de la plage de dépôt aval.

#### • 2 avril

· Conférence à Meylan sur le thème de l'eau, dans le cadre de la semaine du développement durable.

#### • 5 avril

· Une trentaine d'élèves du Lycée horticole de Saint-Ismier reçus dans la plaine de La Taillat.

#### • 14 mai

Visite des chantiers communaux avec Hervé Bertrand-Pougnand, maire de La Tronche.

#### • 22 mai

· Réunion périodique de la Mission de Coordination Communale.

#### • 5 juin

· Présentation du projet à 120 agents de la Direction du territoire du Grésivaudan.



Les agents du Conseil général ont pu assister à la pose de palplanches sur la Taillat.

#### • A venir

· Visite de chantiers par le Service Prévention des Risques de la Direction Départementale des Territoires de l'Isère.

## UNE CHANCE POUR L'EMPLOI

Premier bilan du dispositif mis en œuvre pour les travaux du Symbhi.

Au 31 mars 2013, les projets Isère amont et Romanche Séchillienne ont permis de recruter 33 personnes et de



réaliser plus de 6 500 heures d'insertion. Certaines entreprises ont même proposé de former leur personnel qualifié.

- Environ 10 % des contrats sont des embauches directes (contrats à durée déterminée, de professionnalisation ou d'apprentissage), 60% des contrats de travail temporaire et un tiers, le fruit du partenariat noué entre les entreprises titulaires des marchés et les structures d'insertion généralement issues de l'économie sociale et solidaire. C'est le cas notamment de E3I (Entreprise d'Intérim d'Insertion de l'Isère), d'ARES (Association pour la Réinsertion Economique et Sociale) et de l'ADFE (Association Dauphinoise pour la Formation et l'Emploi).

- 20% des personnes concernées sont âgées de moins de 26 ans et 10 % de plus de 45 ans. Deux tiers des personnes recrutées ont un niveau scolaire égal ou inférieur à un CAP/BEP. Par ailleurs, 25% étaient demandeurs d'emploi de longue durée et 36% allocataires du RSA. La diversité des postes proposés (terrassiers, ouvriers espaces verts, topographes, gestionnaires de chantiers...) a également permis d'ouvrir les recrutements à des publics généralement peu impactés par les clauses d'insertion.

- Une quinzaine de nouveaux recrutements et la réalisation de plus de 10 000 heures d'insertion supplémentaires sont envisagées jusqu'à fin 2015.

### MARCHÉS PUBLICS

**Attribué depuis décembre 2012**

· Fabrication et pose des panneaux d'information : Dussert.

**En cours d'attribution**

· Ouvrages de surverse des champs d'inondation contrôlée. Ouvrages de vidange des CIC.



**Contact : Symbhi**  
Conseil général de l'Isère  
9 rue Jean Bocq  
38 000 Grenoble  
04 76 00 33 93  
www.symbhi.fr

